

Un programme partagé

Peut-on déjà parler d'un accord historique ? En tout cas, c'est la première fois, dans l'histoire de la V^e République, que quatre partis de Gauche passent un accord programmatique et électoral dans la perspective d'élections législatives.

Il aura donc fallu autant de temps aux formations qui forment la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale (NUPES) pour finaliser leur programme, qu'à Emmanuel Macron pour choisir sa première ministre.

Cette démarche prend totalement le contrepied de la pratique macronienne du pouvoir. Le rôle des députés, représentants du peuple, ne saurait se limiter à soutenir inconditionnellement l'action d'un gouvernement. Or, aujourd'hui, que proposent les candidates et les candidats qui se revendiquent de la majorité présidentielle ? De soutenir de manière inconditionnelle les projets du gouvernement ? Lesquels ? À part le report de l'âge de départ à la retraite à 65 ans, la suppression de la redevance audiovisuelle et une activité en contrepartie du RSA, on est bien en peine pour citer d'autres engagements.

La conception de la République que défendent les formations qui forment la NUPES est à l'inverse de la pratique jupitérienne du pouvoir. Le rôle des députés, représentants du peuple, ne saurait se limiter à soutenir l'action d'un gouvernement. « **Nous ne voulons pas reproduire les mécanismes de la monarchie présidentielle, cette logique solitaire et verticale du pouvoir, poussée à l'extrême par Emmanuel Macron** », ont insisté les représentants de LFI, du PS, d'EELV et du PC, lors de la conférence de presse de présentation des 650 propositions. « **Il nous faut en sortir. Nous défendons une pratique démocratique des institutions où le**



Olivier Faure le 19 mai

Parlement est l'endroit par excellence où les décisions sont élaborées, délibérées et prises. Nous souhaitons ainsi que l'intergroupe puisse être le lieu d'élaboration de propositions de lois, au-delà même de celles prévues par ce programme partagé, ainsi qu'un lieu de débat, d'échange et de décision.

Cet accord n'est pas synonyme de fusion. Socialistes, Insoumis, Écologistes ou Communistes conservent leurs histoires, leurs spécificités, leurs convictions. Ils présentent 650 propositions mais sur une trentaine de points, le débat est tranché à l'Assemblée. Ainsi, l'accord prévoit, par exemple, que le PS et EELV « **soutiendront la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, la co-officialisation des langues régionales et l'enseignement bilingue et immersif des langues régionales et le rôle de service public des réseaux associatifs pleinement reconnus** ».

Voilà donc 650 propositions soumises au débat. Car, contrairement à celui de la Présidentielle qui n'a permis de trancher les questions de fond, celui des Législatives doit permettre de départager deux visions de l'avenir : continuer avec Macron pour cinq longues années ou, enfin, faire le choix de la Gauche écologique et sociale.

CAP FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 25/05/2022

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Bifurquer

Bifurquer : c'est le mot d'ordre lancé par des étudiant.e.s d'AgroParisTech à l'occasion de leur remise de diplômes. La vidéo de leur message a déjà été vue par des milliers de personnes.

Alors qu'une carrière dans l'agro-business s'offrait à eux, ils ont décidé de bifurquer, de faire un pas de côté. Certains pour devenir apiculteurs, d'autres pour lutter contre l'accaparement des terres agricoles, d'autres, enfin, pour promouvoir des techniques agricoles plus respectueuses de la biodiversité.

Au cœur du système de l'industrie agro-alimentaire, ils ont pourtant décidé de mettre leurs compétences au service d'un autre modèle de développement, basé sur le respect de la nature et non la recherche du profit.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, les innovations technologiques devaient nourrir la planète. Aujourd'hui, elles la détruisent. Ces jeunes ingénieurs en ont pris conscience et en tirent les conséquences. Que leur exemple puisse tous nous inspirer.

Trois semaines pour convaincre

« Nous avons réussi à nous mettre d'accord sur l'essentiel, sans mettre de côté nos particularités. Il y avait une forte attente d'union de la part des électrices et des électeurs de Gauche et nous sommes parvenus à la réaliser. » Le 19 mai, au soir de la présentation officielle du programme de gouvernement partagé de la NUPES, Nathalie Sarrabezolles, candidate dans la 5^e circonscription (Guipavas, Landerneau, Landivisiau, Pays des Abers), lançait sa campagne, à la Maison de la mer, au port du Koréjou, à Plouguerneau.



Un moment convivial avant la campagne

Une quarantaine de représentants des partis qui forment la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, mais aussi des citoyennes et des citoyens, non encartés mais sensibles à l'union de la Gauche, se sont retrouvés pour un moment convivial, « pour prendre de l'énergie avant de partir en campagne », a résumé Nathalie Sarrabezolles.

Et de l'énergie, il en faudra pour cette courte campagne, sur une terre

traditionnellement conservatrice.

Il en faudra, d'abord, pour dénoncer le bilan de la députée sortante, qui n'a été, pendant cinq ans, que la porte-parole du gouvernement dans la circonscription. « On ne peut pas dire qu'elle a été très efficace sur des sujets qui nous tiennent à cœur comme les questions sociales, le pouvoir d'achat ou la transition écologique. »

« Nos propositions pour démocratiser nos institutions peuvent être de nature à convaincre les abstentionnistes. »

Nathalie Sarrabezolles et sa remplaçante Christine Chevalier devront aussi mener campagne contre les candidats d'Extrême-droite, puisque le Rassemblement national et Reconquête seront présents dans cette circonscription. « Nous étions jusqu'à présent plutôt épargnés, en Bretagne et dans le Finistère, terres de solidarité et de modération », a noté la candidate. La montée du vote en faveur de l'Extrême-droite, dans ce secteur du Finistère, s'explique, notamment, par la désespérance d'une partie de la population. « Or, avec notre projet ambitieux, nous avons des réponses à apporter à une partie de ces électeurs, en particulier en termes de pouvoir d'achat, de justice sociale ou de nouveaux droits pour les salariés. »

Mais, surtout, toutes les énergies

devront se concentrer vers un objectif : redonner envie aux abstentionnistes de voter. « Nos propositions fortes qui consistent à démocratiser nos institutions peuvent être de nature à les convaincre », estime Nathalie Sarrabezolles.

Pour mener à bien cette campagne, Nathalie Sarrabezolles peut compter sur les militants de la NUPES, Socialistes, Insoumis, Communistes ou Écologistes. Elle a aussi à ses côtés sa remplaçante, Christine Chevalier, maire de Landéda et vice-présidente en charge des déchets à la Communauté de communes du Pays des Abers (CCPA). « C'est un beau challenge à relever mais nous avons des atouts à faire valoir : nous sommes des élues de terrain, ancrées dans nos territoires, quotidiennement au contact de nos concitoyens. » Et sur Andrew Lincoln, élu de Plouguerneau, chargé d'animer son comité de soutien.



Nathalie Sarrabezolles et Christine Chevalier

Il reste donc trois semaines pour que la 5^e circonscription, réélise une députée de Gauche, comme elle le fit déjà en 2012, avec Chantal Guittet.

Quel est le rôle de la remplaçante ?

Le régime électoral limite les cas d'élections partielles en prévoyant, en même temps que l'élection du député, celle d'un suppléant appelé à le remplacer en cas de décès, de nomination au gouvernement ou au conseil constitutionnel, d'acceptation des fonctions de défenseur des droits ou de prolongation au-delà de six mois d'une mission temporaire confiée par le gouvernement.

Depuis la loi organique n° 2014-125 du 14 février 2014, interdisant le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député ou de sénateur et à compter des élections législatives de juin 2017, un député démissionnaire, pour cause de cumul de mandats, peut également être remplacé par son suppléant.

Dans d'autres cas de vacance de siège (annulation de l'élection par

le juge, déchéance du mandat à la suite d'une inéligibilité, démission d'office en cas de non-respect des règles de financement de la campagne électorale ou démission pour convenance personnelle), des élections partielles sont organisées. Toutefois, aucune élection partielle ne peut se dérouler dans les douze mois qui précèdent l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale.

Depuis la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008, les députés nommés membres du gouvernement peuvent, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant la cessation de leurs fonctions ministérielles, retrouver leur siège de député (article 25 de la Constitution et article L.O. 176 du code électoral).

Source Assemblée nationale

Faire renaître l'espoir

Il y a encore quelques semaines, personne ne doutait de la réélection de Richard Ferrand dans la 6^e circonscription du Finistère. Mais ça, c'était avant l'union de la Gauche et des Écologistes et la candidature de Mélanie Thomin. Car maintenant, tout redevient possible !



La Gauche unie derrière Mélanie Thomin

Plus de 60 personnes, représentant toutes les forces de Gauche (Socialistes, Écologistes, Insoumis, Communistes, collectifs citoyens, personnalités engagées...) et tous les secteurs de la circonscription, de la presqu'île de Crozon au Poher, en passant par Plougastel-Daoulas ou les Monts d'Arrée, se sont retrouvées le 21 mai, à Daoulas, pour la réunion de lancement de campagne de Mélanie Thomin, qui, accompagnée de son remplaçant, Yannick Jaouen, portera les couleurs de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale pour les Législatives, les 12 et 19 juin. Enfin l'union ! ont répété les militants qui, hier encore, faisaient campagne pour leurs candidats et leurs candidates respectives à la Présidentielle.

Pourquoi cette mobilisation et cette détermination ? D'abord, parce que la candidate incarne, enfin, la possibilité de l'alternance dans cette circonscription. Enseignante, élue locale à Hanvec et dans le pays de Daoulas, Mélanie Thomin est ancrée sur son territoire. Elle connaît les enjeux de la circonscription dans laquelle elle vit, et dans laquelle elle a déjà mené des campagnes électorales, notamment pour les dernières Régionales alors qu'elle figurait sur la liste de Loïg Chesnais-Girard.

Ensuite, le vote en faveur d'Emmanuel Macron, sur cette circonscription n'a

pas été exceptionnel. Au premier tour, le président sortant dépassait les 30% dans toutes les circonscriptions du Finistère, sauf... dans la 8^e et la 6^e. En outre, de plus en plus d'élu.es considèrent qu'il est temps de tourner la page Ferrand.

Enfin, le programme de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, est de nature à mobiliser une grande partie de l'électorat qui refuse « **d'en reprendre pour cinq ans** ».

Ce programme s'adresse d'abord aux ménages des classes moyennes et populaires. La question du pouvoir d'achat devient prioritaire et c'est d'ailleurs par ce sujet que Mélanie Thomin a commencé sa présentation. La candidate a d'autant insisté sur cet enjeu qu'il n'a pas été possible de l'évoquer pendant la campagne présidentielle. Le retour de l'inflation exige des mesures fortes. « **Nous allons faire passer le SMIC à 1 500 euros nets, convoquer des conférences salariales, mettre en place une allocation autonomie jeunesse et bloquer les prix de produits de première nécessité** », a-t-elle rappelé. Et surtout, la future majorité de Gauche va permettre aux salarié.es qui ont exercé les métiers les plus pénibles de partir à la retraite à 60 ans.



On est là ! Nous, on est là !

S'il y a bien une circonscription où les électeurs sont sensibles aux enjeux de santé, c'est bien la 6^e du Finistère qui cumule déserts médicaux et menaces sur l'hôpital de Carhaix. Dès son entrée en campagne, Mélanie Thomin a apporté son soutien aux personnels et aux patients de l'hôpital de Carhaix.

Enfin, la reconstruction de l'école, profondément abîmée par le quinquennat de Jean-Michel Blanquer sera un des chantiers prioritaires de la prochaine législature. Enseignante en lycée et en BTS, Mélanie Thomin a vécu la dégradation des conditions de travail des enseignants et la casse du service public. « **Pour autant, si je constate, tous les jours, le désarroi des élèves, je mesure aussi leur formidable énergie et leur détermination à construire un monde plus juste et plus solidaire.** »

Kofi Yamgnane : ma famille politique, c'est la Gauche



Mais alors Kofi soutient Richard ? Plusieurs électrices et électeurs de la 6^e circonscription ont été plongés dans la perplexité en feuilletant les documents électoraux distribués par Richard Ferrand. On peut en effet y voir une photo sur laquelle figure l'ancien député socialiste de la circonscription, Kofi Yamgnane.

Étrange quand on sait que l'ancien maire de Saint-Coulitz a toujours été clair sur son engagement à Gauche. « *Ça ne veut bien sûr pas dire que je soutiens Richard Ferrand. Il a choisi d'aller avec Macron. Qu'il assume c'est tout. Il n'a pas besoin de moi pour ça* », a commenté Kofi Yamgnane. « *Moi je soutiens Mélanie Thomin, la candidate de Gauche que la NUPES a désigné sur la 6^e circonscription. Elle représente la Gauche, mon camp, ma famille politique. Elle incarne la nouvelle génération qui monte, qui prend des responsabilités et qui porte nos espoirs. C'est elle la France de demain qui pourra continuer ce que nous avons commencé, parce que le combat pour la justice et l'égalité n'est jamais fini.*

J'espère qu'avec son remplaçant, Yannick Jaouen, elle va remporter cette élection et ramener cette circonscription à Gauche. »

Une photo vaut souvent mieux que de longs discours. À condition, tout de même, que les premiers concernés soient informés de l'usage qui sera fait de leur image.

Travailler tous, travailler mieux

12 juin
Premier tour des
Législatives.

19 juin
Second tour des
Législatives.

C'est bien entendu par les propositions dans le domaine social que débute le programme de gouvernement partagé de la NUPES. On y retrouve de nombreux éléments défendus par les Socialistes pendant la campagne présidentielle. S'il fallait résumer les propositions de la NUPES de ce domaine, on pourrait utiliser le slogan : « Travailler tous, travailler mieux ». La première ambition affichée consiste à réduire le temps de travail et faire naître une société du temps choisi.

L'arrivée de la Gauche au pouvoir se traduit toujours par de nouveaux droits pour les salariés, au sein



de leurs entreprises. Leur représentation sera renforcée dans les instances de décision, d'un tiers à la moitié selon la taille de l'entreprise. D'autres parties prenantes, comme les associations environnementales ou de consommateurs, y seront représentées. En cas de difficultés, un droit de préemption sera créé afin de permettre aux salariés qui le souhaitent, de reprendre l'activité de leur entreprise sous la forme d'une coopérative.

Une conférence nationale sur la réduction du temps de travail et la prise en compte de la pénibilité sera très rapidement convoquée. Elle aura pour mission le rétablissement de la durée effective hebdomadaire du travail à 35 heures, par la majoration des heures supplémentaires, le passage aux 32 heures dans les métiers pénibles ou de nuit, immédiatement, et leur généralisation par la négociation collective ainsi que la réduction du temps de travail annuel (sixième semaine de congés payés, etc.).

Elle doit aussi être synonyme de nouvelles protections, en particulier pour les demandeurs d'emploi. La « réforme » de l'assurance chômage sera abrogée. Les chômeurs seront indemnisés en fonction de leurs derniers salaires, grâce à une assurance calculée à partir du premier jour de travail. La médecine du travail sera élargie aux demandeurs d'emploi, avec visite médicale obligatoire au-delà de six mois de chômage. L'obligation d'accepter une soi-disant « offre raisonnable d'emploi » sera supprimée et les règles de radiation seront revues.

Elle remettra également en cause les autorisations de travail le dimanche, ainsi que la flexibilisation, l'annualisation contrainte, l'intensification et les horaires fractionnés.

Ces nouvelles protections concerneront aussi la santé au travail. Le burn-out sera enfin reconnu comme une maladie professionnelle. La médecine du travail sera intégrée dans le service public de santé. Le tableau des maladies professionnelles sera révisé pour prendre en compte l'ensemble des risques liés à l'environnement ou à la technologie. Le nombre d'accidents du travail deviendra un critère de sélection pour l'obtention de marchés publics.

La planification écologique ambitieuse que lancera la nouvelle majorité se traduira par la création, d'au moins, un million d'emplois, dans les grands chantiers écologiques. En effet, la transition énergétique nécessitera des travaux de rénovation des bâtiments, de modernisation de notre réseau d'eau et d'électricité, de dépollution de nos mers, d'investissements sur nos voies ferrées etc.

S'il faut augmenter le nombre d'emploi, il faut aussi améliorer leur qualité. C'est pourquoi, le Contrat à Durée Indéterminée (CDI) redeviendra la forme normale et générale de travail. Pour les travailleurs des plateformes, ainsi que pour tous les salariés faussement considérés comme indépendants, la présomption de salariat deviendra la règle.

L'âge de départ à la retraite constitue l'un des principaux clivages entre la Gauche et la Droite. Alors qu'Emmanuel Macron, et ses représentants dans les circonscriptions, veulent le porter à 65 ans, le programme de gouvernement partagé prévoit au contraire de restaurer le droit à la retraite à 60 ans à taux plein, pour toutes et tous, après quarante annuités de cotisation, avec une attention particulière pour les carrières longues, discontinues et les métiers pénibles. Pour maintenir l'équilibre du système, les dividendes, participation, épargne salariale, rachats d'action, heures supplémentaires seront soumis à cotisation patronale et une surcotisation sur les hauts salaires sera instaurée.

Le SMIC mensuel sera porté à 1 500 euros nets. Cette augmentation sera accompagnée d'une conférence salariale générale, mais aussi dans chaque branche professionnelle. Elles évoqueront notamment, les salaires dans les métiers occupés majoritairement par des femmes dans les secteurs du soin, du lien et du contact, mais aussi les écarts de salaires, de manière à les limiter de 1 à 20.

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1395 - Vendredi 27 mai 2022
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication :
Yves FORMENTIN-MORY
Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année
Adhérents : 25 euros
Non adhérents : 35 euros

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS

